



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

COMMUNIQUE CONJOINT DE PRESSE

**Le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural,
et
Le Ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel
aux soins communiquent :**

Il nous a été donné de constater ces derniers temps, des cas isolés de mortalités de volailles et de porcins dans certains élevages.

Ces mortalités sont dues au non-respect des mesures de prophylaxie et de biosécurité recommandées.

Nous rappelons aux éleveurs que la période de juin à octobre est généralement propice à l'apparition de la grippe aviaire (GA) et de la peste porcine africaine (PPA).

Par conséquent, nous invitons tous les éleveurs à plus de vigilance et au strict respect des mesures de biosécurité, afin de mettre leurs exploitations à l'abri de toute infection majeure.

Fait à Lomé, le 04 JUIL 2023

Le Ministre de la santé, de l'hygiène publique
et de l'accès universel aux soins

Prof. Moustafa MIJIYAWA

Le Ministre de l'agriculture,
de l'élevage et du développement rural

Antoine Lekpa GBEBENI